



CHARLES
DE FOUCAULD
ENSEMBLE SCOLAIRE

BP FLEURISTE

apprentissage



→ Nature du diplôme et de l'activité

La formation dure 2 ans et est exclusivement réservée aux titulaires d'un CAP FLEURISTE.

Le titulaire de ce BREVET PROFESSIONNEL est un technicien qualifié qui exerce son activité dans un atelier floral, en magasin ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Doté d'une culture générale et artistique, il réalise des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise les clients. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité. Après quelques années d'expérience, il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

→ Qualités requises

Organisation d'évènements

Rencontre avec les clients, écoute, conseils et évaluation de leur demande, proposition de projets et planification de la réalisation.

Gestionnaire et vendeur

Capacités à gérer une entreprise, une équipe, gérer la communication, les réseaux sociaux, la comptabilité.

Une touche artistique

Créativité et sens artistique, la capacité à jouer avec les tendances du moment et à inventer des compositions, des structures originales...

→ Contenu de la formation

| | Horaires hebdomadaires indicatifs | Coefficients à l'examen |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Expression et culture générale | 2 h | 3 |
| Anglais | 2 h | 2 |
| Arts appliqués et arts plastiques | 4 h | 1 |
| Art floral | 17 h | 1 |
| Botanique | 4 h | |
| Communication mercatique | 3 h | |
| Gestion de l'Entreprise | 3h | |
| Heures hebdomadaires : | 35 h | |

→ Poursuites d'études

- Il est ensuite possible de continuer en BREVET DE MAITRISE en 2 ans en apprentissage.

→ Possibilité de suivre cette formation en apprentissage

- La formation est accessible en apprentissage avec le **CFA ASPECT AQUITAINE** à partir de la première année.

Contrat de 24 mois devant être signé au début de la formation..

- Projet accompagné par les équipes pédagogiques selon les capacités de l'élève à envisager cette modalité de formation, aide à trouver une entreprise pour signature d'un contrat au cours de la formation.



- 13 semaines de cours par année de formation entre septembre et juin, selon un calendrier établi.
- 35 h de cours hebdomadaires selon les matières présentées ci-dessus, suivis avec les élèves en statut scolaire.
- Parcours sécurisé en cas de rupture du contrat, reprise possible de la formation en statut scolaire dans cette situation
- Frais de scolarité et d'équipements alors pris en charge par AKTO, organisme de la branche professionnel du secteur en charge des apprentis.
- Rémunération perçue par l'apprenti :

| | |
|-----------------|---|
| Moins de 18 ans | minimum 27 % du minimum conventionnel* |
| 18 à 20 ans | minimum 41 % du minimum conventionnel* |
| 21 à 25 ans | minimum 53 % du minimum conventionnel* |
| 26 à 30 ans | minimum 100 % du minimum conventionnel* |

Ces pourcentages du SMIC seront majorés selon le parcours antérieur du candidat.

→ Débouchés professionnels

Boutique ou hypermarché

Chaque année, 1 000 à 1 300 postes de fleuristes sont à pourvoir.

Dans les petits commerces tout d'abord : on compte 13 000 boutiques traditionnelles, qui représentent 75 % des points de vente et emploi, à elles seules, 22 000 personnes.

Dans les grandes surfaces ensuite : le développement de rayons spécialisés en produits floraux dans les hypermarchés et les jardineries des galeries marchandes créent des emplois. À noter aussi : le développement des fleuristes franchisés (qui gèrent un magasin appartenant à une grande enseigne).

Des évolutions de carrière

Un fleuriste débute comme employé en grande surface ou dans une jardinerie. Il peut, à moyen terme, prendre la responsabilité d'un rayon floral, devenir conseiller technique de vente pour l'horticulture ou vendeur spécialisé en pépinière. L'évolution la plus courante : créer ou reprendre un fonds de commerce pour diriger son propre magasin : ainsi, 75 % des salariés se mettent à leur compte après quelques années d'expérience.

→ Modalités d'inscription

- Prendre rendez-vous avec le directeur de l'établissement, en téléphonant au 05.55.31.79.29 ou par mail à ctx@chdf.fr

Lycée professionnel SAINT-JEAN
26 rue Eugène Varlin – BP 870 87016 LIMOGES.
Tél : 05.55.31.79.29 – Fax : 05.55.31.79.31
courriel : stjean@chdf.fr
site web : www.chdf.fr